CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192868** **VALABLE JUSQU'AU** **11/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/2021

Raison sociale : GOURNAY LOUIS COUVERTURE

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

CITÉ ALBERT TARAUD
14320 FONTENAY-LE-MARMION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2021B00682

Siret : 898 613 534 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3804271

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H54739W8631000/003 184434/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H54739W8631000/003 184434/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 31 79 99 00 **Fax :** 02 31 79 47 31

Portable : 06 09 37 54 44

Responsabilité légale :
LOUIS JOHNNY, NICOLAS, FRANCK GÉRANT

Site Internet : www.gournay-louis-couverture.fr

E-mail : gournay.louis1@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 691 179 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	12/02/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		12/02/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		12/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.